

Brio

La marge de crédit
des jeunes pros

Afin de vous permettre de protéger ceux qui comptent pour vous, l'offre de marge de crédit est doublée d'une protection d'assurance vie gratuite offerte par Financière des professionnels par l'entremise de Sogemec Assurances, pour toute la durée de vos études en médecine^{1,2}.

Admissibilité

- Être citoyen canadien ou résident permanent;
- Être étudiant ou résident en médecine à temps plein au Québec.

Caractéristiques

- Capital assuré d'un maximum de 100 000 \$;
- Aucun questionnaire médical requis.

Principaux avantages

- Sans frais jusqu'à la fin de votre résidence (excluant le fellowship);
- Vous désignez le bénéficiaire de votre choix;
- Service d'accompagnement personnalisé offert par Sogemec Assurances;
- La protection pourra être conservée à la fin de votre résidence et sera sujette aux paiements d'une prime avantageuse, négociée pour vous;
- La protection entrera en vigueur au même moment que votre marge de crédit;
- Le capital assuré de 100 000 \$ sera versé à votre bénéficiaire, peu importe le solde de votre marge de crédit.



Sogemec
ASSURANCES

¹ L'assurance vie obligatoire est gratuite. Le coût de la prime d'assurance vie sera assumé entièrement par Financière des professionnels jusqu'à la fin de votre résidence (excluant le fellowship). Après quoi l'étudiant pourra décider d'annuler la couverture, ou de la conserver et d'en assumer le coût. Le montant de la couverture s'élève à 100 000 \$ et l'étudiant est libre de payer un supplément s'il désire l'augmenter durant ses études.

² L'assurance vie gratuite est offerte exclusivement aux étudiants qui adhèrent à la marge de crédit, qui est sujette à l'approbation du crédit de la Banque Nationale du Canada.